L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 AVRIL 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBBY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 23 AVRIL 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Le schisme démocratique à New-York.

On a vu par nos dépêches de mercredi matin, que le schisme démocratique continue d'exister dans l'Etat de New-York. En même temps que la convention régulière du parti démocrate siégeait à Syracuse dans le but de nommer ses délégués à la convention de Cincinnati, la faction rivale, dirigée par M. Kelly, tenait une convention séparée, dans l'unique objet de faire opposition à la candidature de M. Tilden. Les motifs qui font agir M. Kelly sont purement personnels et égoïstes. Il a fait échouer, aux dernières élections, la candidature du gouverneur Robinson, un très honnête homme, contre lequel il n'y a avait pas un seul grief à alléguer, et il a livré l'Etat aux républicains. La conduite de M. Kelly dans cette circonstance a été une véritable trahison envers le parti démocrate de l'Etat et envers la démocratie dans toute l'Union.

Malheureusement, le résultat n'a pas déclairé la faction qui le suit, faction composée, d'ailleurs, des éléments les moins purs de la population de New-York, et M. Kelly, au lieu d'être hué et reposassé par tous les vrais démocrates, a encore eu assez d'influence pour envoyer à Syracuse une convention. Cette convention dite de Tammany n'a mis en avant le nom du gouverneur Seymour que pour couvrir d'un masque son parti pris de trahir les intérêts de son Etat.

La parisance du schisme dans le plus grand Etat de l'Union aura probablement pour résultat d'amener la convention de Cincinnati à choisir ailleurs son candidat présidentiel, car elle considérera comme impossible le succès de M. Tilden et elle ne se laissera pas certainement imposer un autre candidat par la faction Kelly qui ne dispose pas de plus de 40,000 suffrages.

Quelque estime que l'on ait pour M. Tilden qui, à certains points de vues, serait le meilleur président qu'on pût désirer pour introduire dans le gouvernement fédéral les réformes que rendent nécessaires vingt années d'abus, de fraudes et de corruptions dont on n'a pas encore sondé la profondeur, on ne peut risquer le succès de la campagne présidentielle sur le nom d'un candidat qui vraisemblablement, n'emporterait pas son propre Etat.

La démocratie devra prendre pour porte-drapeau le nom de l'un ou de l'autre des deux ou trois autres chefs éminents qui sont assez connus et assez populaires pour rallier tous les suffrages, Bayard, Hancock ou Thurman.

Mais il est à craindre que les partisans de M. Tilden qui seront très nombreux dans la convention, ne se laissent aller par dépit, à combattre les trois candidats que nous venons de nommer et ne réussissent à faire choisir quelqu'un des nombreux candidats qui viennent en seconde ligne, et il y en a déjà une douzaine.

Cette tactique fréquemment répétée n'a pas toujours empêché le parti qui l'a adoptée de remporter la victoire, et, si nous étions dans des circonstances normales, nous n'en inquiéterions assez peu.

Mais il serait puéril de se dissimuler que le parti démocrate va entrer en lice dans des conditions d'infériorité sérieuses, à cause de ses échecs réitérés depuis vingt ans, de la faiblesse avec laquelle il s'est laissé enlever le fruit de sa victoire en 1877 et de ses dissensions. Il va avoir à lutter contre Grant, dont la popularité et le prestige personnel ont pris une recrudescence, inexplicable assurément, mais incontestable.

Pour l'emporter sur Grant, il faut lui opposer un homme qui ait un renom non moins grand bien que basé sur des qualités et des titres entièrement différents.

Si, au lieu de choisir une des illustrations de la démocratie, un homme dont le nom soit connu dans toute l'Union, on prend un homme politique de second ordre, si capable et si honorable qu'il soit, on pourra difficilement exciter en sa faveur l'enthousiasme des masses, et il faudra compter manquement sur les effets de l'opposition au troisième terme et au grantisme, sentiments négatifs qui n'ont guère de puissance que sur les esprits réfléchis et non sur les masses populaires.

Telles sont les conséquences du schisme démocratique dans l'Etat de New York. A défaut de cet Etat que nous considérons à l'avance comme perdu, il faut s'efforcer de gagner l'Ohio et l'Indiana, ce qui ne sera pas une entreprise facile, surtout si le candidat est pris dans l'Est.

La situation est donc très difficile et la mission des délégués envoyés à Cincinnati est des plus délicates.

M. Tilden pourrait peut-être on se retirant à temps, faciliter une réorganisation du parti dans l'Etat de New York, mais il nous semble que l'occasion propice était la réunion de la Convention à Syracuse et il ne l'a pas mise à profit. Une occasion perdue ne se retrouve pas. Il faut attendre maintenant la réunion de la Convention de Cincinnati, mais le nombre des candidats augmente tous les jours et nous nous demandons où vont nous conduire toutes ces ambitions rivales, dont si peu sont justifiées par des titres sérieux !

GRAND FESTIVAL A CADEAUX—La 5e compagnie d'artillerie d'Orléans donnera dimanche prochain, 25 avril, au jardin Magnolia, un grand festival à cadeaux dont on verra l'énumération dans une annonce insérée plus loin. Ces cadeaux seront très brillants et beaucoup auront une valeur très appréciable. Tous les cadeaux non réclamés seront donnés à l'asile des orphelins de Ste Marie. Ce but de charité si louable ne peut manquer d'attirer à la fête un grand concours de monde.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Miss Agnès Herndon a un talent dramatique fort riche et qui le met à même de représenter des caractères très divers. Elle a joué dans une nouvelle pièce hier soir et ce soir ou demain, il est probable qu'elle jouera dans une autre où le public pourra se faire une idée juste de son mérite. Quand à la troupe qui accompagne cette actrice, elle compte quelques bons artistes et nous répétons qu'elle fera dignement la clôture de la saison de l'Académie.

Splendide assortiment de bottes Wamsley pour dames et pour fillettes, à l'Etoile Rouge.

Nouveautés en jais au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grande bergaine.

Un vieux nègre de Baltimore, énergie en Libéria, vient de commencer un envoi d'un demi-million de livres pour les chasser en retour. Il a déjà payé 50 cts chacun et il espère pouvoir les faire passer à ce même prix en masse pour un dollar.

La loi sur les levées.—Nous publierons demain la loi sur les levées, sous nécessaire son numéro d'ordre, vu l'intérêt d'actualité qu'elle offre pour les habitants.

CHEMIN DE FER DE DOM PEDRO—La barque *Army A. Lass* charge en ce moment à New-York pour Rio. Une partie importante de son chargement est un lot de quarante grandes balances du chemin de fer construites par la "Howe Scale Company" pour le Dom Pedro Railroad du Brésil. Cette ligne est une des plus importantes du Brésil ; elle part de Rio et pénètre jusqu'au centre des régions agricoles de l'Empire. Elle jouit du patronage spécial et de la protection de l'empereur dont elle porte le nom. Le choix des balances de Howe par l'administration du chemin de fer est extrêmement flatteur pour la compagnie des dites balances et promet que celles-ci sont jugées au Brésil supérieures à toutes celles que l'on fabrique aux Etats-Unis.

(*N.-Y. Evening Post.*)

Excursion à Thibodaux.—Un train spécial du chemin de fer de Morgan partira d'Algier, dimanche matin (25 avril) pour Thibodaux et reviendra le soir. Prix de l'excursion, aller et retour, $1 50 seulement. On peut se procurer des billets au bureau de l'*Abeille*. Voir l'annonce.

Les dernières nouveautés en Semitiers bas, pour dames, viennent d'arriver à l'Etoile Rouge.

Vente d'écoulement au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grands bargains en Eventails et en Parasols.

Le Malakoff Bitters est un apéritif souverain.

Le manifeste du prince Napoléon.—Nous lisons dans le *Courrier du Soir* :

Voici à titre de curiosité politique quelques renseignements authentiques et dûs à une indiscrétion, sur les origines d'un document qui fait quelque bruit depuis deux jours :

M. Jérôme Bonaparte, qui est rentré à Paris dimanche n'a pris d'avis d'aucun de ses amis pour écrire sa lettre. Un conseiller général bonapartiste, M. M....., se trouvait lundi matin, à 10 heures chez le "prétendant" : interrogé sur les décrets du 29 mars, M. Jérôme Bonaparte se serait contenté de répondre : "Peut-être faudra-t-il se prononcer !" Or à 10 heures et demie, la lettre, qu'il avait en ce moment là en poche, était communiquée à l'*Ordre* et à l'*Estafette*.

M. Jérôme Bonaparte s'est expliqué depuis en ces termes sur cet acte :

"Je préfère être entouré de quatre ou cinq amis sûrs, qu'être traîné à la remorque du cinquième des électeurs français.

"On croit que je pose ma candidature à la présidence de la République, c'est faux ; j'estime seulement que nous serons toujours battus sur le terrain clérical, réactionnaire et rétrograde où s'est placé le 16 mai. C'est pour cela que j'ai saisi la première occasion de prouver que je n'y rentrerai jamais.

"Le parti bonapartiste a besoin de moi. Il n'a que moi. La preuve en est dans la modération relative avec laquelle M. de Cassagnac apprécie mon manifeste. M. de Cassagnac d'ailleurs peut avoir son groupe ; mais il n'entraînera personne."

Malgré ces déclarations le manteau est grand dans le camp bonapartiste. On trouve que le prince a agi en *joueur* et on ajoute que jusqu'à ce jour, il n'a pas été heureux au jeu politique.

Enfin, quelques fidèles de l'entourage de M. Jérôme Bonaparte songent à organiser des réunions privées fort nombreuses pour y soutenir la politique du "prétendant".

—Le journal le *Pays* s'occupe encore, cette après-midi, de la lettre du prince Napoléon. Il dit, entre autres :

"La grande masse du parti impérialiste proteste, avec indignation, contre ce manifeste, et se retire d'un homme incorrigible, dont il n'y a rien à attendre pour le bien de la France, ni pour l'intérêt du parti.

"Les amis personnels du prince sont consternés.

"Les moins éperdus essayent de le repêcher ; mais c'est en vain....

"On ne le sauvera pas ;

"Il est noyé !"

—Nous lisons dans le *Courrier du Soir* :

Etrange information de la *France* de ce soir :

"Le gouvernement a été fort offusqué de l'intervention inattendue du prince Napoléon. Les esprits perspicaces du cabinet ne se dissimulent pas que cette adhésion viendra accroître encore les ennuis déjà bien assez grands qu'il rencontre."

En quoi l'adhésion du prince Napoléon doit-elle offusquer les ministres ? que peut leur faire que M. Jérôme Bonaparte approuve ou désapprouve ?

Eventails de satin blanc pour la Confirmation, à 65 cts au Palais Royal de Levy, 163 Canal.

Pour le soulier le plus élégant allez à l'Etoile Rouge.

La lettre de M. Barthélemy St-Hilaire. — Voici l'étrange lettre écrite par l'ancien secrétaire de M. Thiers et que la presse française a si sévèrement et si justement censurée :

Paris, 11 mars.

Honoré monsieur,

J'ai lu avec un vif intérêt dans le numéro de février de la *Deutsche Revue* votre article sur la politique du prince de Bismark. Malheureusement je ne puis pas apprécier suffisamment en connaissance de cause la politique intérieure du chancelier. Mais quant à sa politique extérieure, elle nous paraît, à nous Français, profondément méditée et de grande utilité pour le maintien de la paix européenne.

Il a été averti par le traité de San Stefano, dont il a essayé, au congrès de Berlin, de restreindre les conséquences le plus possible. En prévision de la chute imminente de l'empire turc, il s'est rapproché de l'Autriche, dont les intérêts vis-à-vis de la Russie sont les mêmes que ceux de la France et de l'Angleterre ; de là la visite du prince de Bismark à Vienne, et la froideur, pour ne pas employer de terme plus fort, avec laquelle il traite tout ce qui vient de la Russie. Tout le système se manifeste clairement et depuis deux ans on peut le reconnaître dans l'attitude du grand chancelier.

Une nouvelle confirmation de ce système, on peut la trouver dans les prévenances de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à l'égard de l'ambassadeur de France à Berlin.

Personne ne saurait nier que ce ne soit là une politique grandiose et pour être bienfaisante dans les résultats, si, comme je le pense, elle poursuit dans cette direction. Le discours de lord Beaconsfield, on plutôt sa lettre à propos des élections, doit confirmer ces conjectures.

Je vous les communique du reste comme telles, honoré monsieur ; mais elles gagnent du terrain chez nous, et tout l'ouest de l'Europe doit les partager et les apercevoir.

Agréez, etc.

BARTHELEMY SAINT-HILAIRE.

Gers—Auch, 7 avril :

Le tribunal de Commerce de Auch a déclaré sa faillite le comptoir agricole du Gers.

M. Dupret, directeur et M. Perrein son associé ont été arrêtés hier soir.

—On annonce que le ministre de la marine a été averti par dépêche de certaines faveurs accordées au prince Napoléon et à son fils par l'amiral commandant l'escadre en rade de Toulon, et qu'il a immédiatement demandé des explications à ce sujet.

Le commandant de l'escadre avait mis le canot-amiral à la disposition du prince.

Pour des voitures d'enfants, allez au Palais Royal de Levy, 163 Canal, prix 50.00 et au-dessus.

Souliers anglais ! souliers durs ! à l'Etoile Rouge.

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

La rentrée des Chambres.

Paris, 17 avril.—La rentrée des Chambres qui doit avoir lieu le 30 est attendue partout avec la plus vif intérêt. Nous allons donc voir si les désenitions furibondes dirigées par le parti clérical contre les décrets du gouvernement trouveront leur expression logique sous forme d'interpellation et par vote de vote.

Il est probable qu'on ne tentera rien de sérieux en ce genre sans la coopération du centre gauche. Au Sénat, la droite est sûre d'être battue sur toute question visant la légalité des décrets du 31 mars. Quelle que soit l'opposition témoignée aux décrets par les chefs du centre gauche, le centre gauche en masse ne s'associera point à un vote manifestement contraire aux lois existantes.

On peut conclure de là que d'ici le jour où les décrets devront recevoir leur mise à exécution, il n'y aura à relever dans les Chambres sur ce sujet que de légères escarmouches qui serviront toutes à affaiblir le parti clérical.

Cela ressort clairement du peu d'effet produit en France par la campagne provoquée des évêques et les lettres officielles de remerciements envoyées par le gouvernement de Sont temps sont de la France, pour cette gouvernement qui vous a fourni les moyens d'accomplir cette expédition merveilleuse, pour le prince libéral et éclairé qui a été non-seulement le commencer, mais le bienfaiteur de cette entreprise hardie et dont la seconde fils veut bien honorer cette solennité de sa présence.... (Triple salve d'applaudissements), pour cette nation pacifique, enfin, la vieille alliée de notre patrie, ce peuple libre, laborieux et fier qui, il y a trente ans, fut le soldat dévoué de l'indépendances de l'Europe moderne et de la liberté de la conscience humaine (Applaudissements), et qui, désormais, déposant cette épée illustrée par tant de victoires, consacre sa vaillance traditionnelle, son indomptable énergie, à vaincre chez elle l'ignorance par les bonnes écoles et à pénétrer ces mystères des régions du Nord, dont elle garde la clef et dont quelque jour, grâce aux Nordenskjold, elle nous livrera, sans doute, les derniers secrets. (Vifs applaudissements.)"

—L'excellent M. Gambon, qui laisse vendre sa vache, sous l'empire, est aujourd'hui député, groupe enjuponné, ayant en tête Mlle Hubertine Auclert, lève l'étendard de la révolte. Voici la lettre que ces terribles cannelons ès sexe fort viennent d'adresser à M. le préfet de la Seine :

Monsieur le préfet,

J'ai reçu un avis relatif à mes contributions pour l'année 1880. Comme je n'ai pas l'intention de les acquitter, je viens vous en prévenir et vous prier en même temps de rayer mon nom du rôle des contribuables.

J'ai bien voulu, jusqu'à cette année, me soumettre aux impositions, parce que je croyais que dans la commune, dans le département, dans l'Etat, qui me trouvent bonne pour supporter ma part de charges, je pourrais avoir ma part de droits.

Ayant voulu exercer mon droit de citoyenne française, ayant demandé, pendant la période de révision, mon inscription sur les listes électorales, on m'a répondu "que la loi conférait seulement des droits aux hommes et non aux femmes."

Je n'admets pas cette exclusion en masse de dix millions de femmes qui n'ont été privées de leurs droits civiques par aucun jugement. En conséquence, je laisse aux hommes qui s'arrogent le privilège de gouverner, d'ordonner, de s'attribuer les impôts, le blâme aux hommes le privilège de payer les impôts qu'ils votent et répartissent à leur gré.

Puisque je n'ai pas le droit de contrôler l'emploi de mon argent, je ne veux plus en donner. Je ne veux pas être complice, par mon complaisance, de la vaste exploitation que l'humanité mâle exerce seule le droit d'exercer à l'égard de ses femmes. Je n'ai pas de droits, donc je n'ai pas de charges ; je ne vote pas, je ne paye pas.

Ce que je fais la première fois qu'il y a, au nom du droit isolé, insurrection de l'argent contre les prétentions du fisc.

Recevez, etc.

Pendant qu'elles y étaient, ces gracieuses pétitionnaires auraient bien pu demander qu'un règlement de polices obligeât les pères de famille à porter quatre mois et demi durant (la moitié de neuf) leurs propres rejetons.

—Nous avions annoncé, d'après plusieurs de nos confrères, que M. Gambetta devait se rendre à Evreux, à la demande des députés républicains du département et y prononcer un discours important.

Le *Temps* dissit, hier, à ce sujet :

"Nous croyons pouvoir affirmer que M. Gambetta ira, en effet, à Evreux, mais seulement pour l'inauguration de la statue de Dupont de l'Eure.

"On sait, en effet, qu'un comité s'est formé en vue d'élever une statue au président du gouvernement provisoire de 1848 M. Gambetta fait partie de ce comité qui est présidé par M. Seward, ancien vice-président de la Constituante et l'un des vice-présidents de la Chambre actuelle.

"Une souscription a été ouverte, il y a le 16 mai, dans ce but ; elle a été interrompue par les événements qui ont suivi cette date et elle vient d'être reprise récemment ; c'est seulement quand elle sera close qu'on pourra savoir dans quelles conditions et à quelle époque le monument sera élevé."

Les débuts de Louis de Cassagnac.—Il avait été question d'un duel entre M. Louis de Cassagnac et M. Ordinaire, rédacteur de la *Petite République*. Le *Pays* du 3 avril nous renseigne ainsi à cet égard :

"Plusieurs journaux ont raconté qu'une rencontre avait eu lieu entre M. Ordinaire, rédacteur de la *Petite République*, et M. Louis de Cassagnac, lieutenant au 8e régiment de dragons.

"Ces mêmes journaux ont soin de rectifier cette information.

"M. Louis de Cassagnac avait envoyé des témoins à M. Ordinaire pour lui demander réparation des outrages que celui-ci avait commis contre la mémoire de son père. M. Ordinaire s'étant refusé à toute espèce de réparation, il est arrivé que M. Louis de Cassagnac l'a rencontrant, l'a souffleté de son gant.

"C'est là toute la rencontre."

Le Caire.—**La destruction des pyramides.**—Un journal du Caire, *Egyptian Gazette*, jetait en ce moment un cri d'alarme. Les pyramides sont, paraît-il, l'objet d'actes de vandalisme incroyables. Et il ne s'agit pas de monuments se trouvant loin de tout centre habité, mais bien de ceux qui se trouvent aux portes mêmes des grandes villes.

Ces mutilations sont tolérées par le gouvernement et l'on assure que le khédive lui-même les a autorisées pour la construction d'une nouvelle mosquée.

La pyramide célèbre qui se trouve près d'Héliopan a été particulièrement en butte aux dépradations des démolisseurs. Il manque à plusieurs grands blocs sous la porte d'entrée, et elle menace de s'écrouler.

—On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que le gouvernement français désire organiser les associations ouvrières comme elles ont été organisées en Allemagne par Schulze-Delitzsch. On qui a engagé le gouvernement français à prendre cette entreprise hardie et dont le succès fils veut bien honorer cette solennité de sa présence.... (Triple salve d'applaudissements), pour cette nation pacifique, enfin, la vieille alliée de notre patrie, ce peuple libre, laborieux et fier qui, il y a trente ans, fut le soldat dévoué de l'indépendances de l'Europe moderne et de la liberté de la conscience humaine (Applaudissements), et qui, désormais, déposant cette épée illustrée par tant de victoires, consacre sa vaillance traditionnelle, son indomptable énergie, à vaincre chez elle l'ignorance par les bonnes écoles et à pénétrer ces mystères des régions du Nord, dont elle garde la clef et dont quelque jour, grâce aux Nordenskjold, elle nous livrera, sans doute, les derniers secrets. (Vifs applaudissements.)"

—L'excellent M. Gambon, qui laisse vendre sa vache, sous l'empire, est aujourd'hui député, groupe enjuponné, ayant en tête Mlle Hubertine Auclert, lève l'étendard de la révolte. Voici la lettre que ces terribles cannelons ès sexe fort viennent d'adresser à M. le préfet de la Seine :

Monsieur le préfet,

J'ai reçu un avis relatif à mes contributions pour l'année 1880. Comme je n'ai pas l'intention de les acquitter, je viens vous en prévenir et vous prier en même temps de rayer mon nom du rôle des contribuables.

J'ai bien voulu, jusqu'à cette année, me soumettre aux impositions, parce que je croyais que dans la commune, dans le département, dans l'Etat, qui me trouvent bonne pour supporter ma part de charges, je pourrais avoir ma part de droits.

Ayant voulu exercer mon droit de citoyenne française, ayant demandé, pendant la période de révision, mon inscription sur les listes électorales, on m'a répondu "que la loi conférait seulement des droits aux hommes et non aux femmes."

Je n'admets pas cette exclusion en masse de dix millions de femmes qui n'ont été privées de leurs droits civiques par aucun jugement. En conséquence, je laisse aux hommes qui s'arrogent le privilège de gouverner, d'ordonner, de s'attribuer les impôts, le blâme aux hommes le privilège de payer les impôts qu'ils votent et répartissent à leur gré.

Puisque je n'ai pas le droit de contrôler l'emploi de mon argent, je ne veux plus en donner. Je ne veux pas être complice, par mon complaisance, de la vaste exploitation que l'humanité mâle exerce seule le droit d'exercer à l'égard des femmes. Je n'ai pas de droits, donc je n'ai pas de charges ; je ne vote pas, je ne paye pas.

Ce que je fais la première fois qu'il y a, au nom du droit isolé, insurrection de l'argent contre les prétentions du fisc.

Recevez, etc.

Pendant qu'elles y étaient, ces gracieuses pétitionnaires auraient bien pu demander qu'un règlement de polices obligeât les pères de famille à porter quatre mois et demi durant (la moitié de neuf) leurs propres rejetons.

—Nous avions annoncé, d'après plusieurs de nos confrères, que M. Gambetta devait se rendre à Evreux, à la demande des députés républicains du département et y prononcer un discours important.

Le *Temps* dissit, hier, à ce sujet :

"Nous croyons pouvoir affirmer que M. Gambetta ira, en effet, à Evreux, mais seulement pour l'inauguration de la statue de Dupont de l'Eure.

"On sait, en effet, qu'un comité s'est formé en vue d'élever une statue au président du gouvernement provisoire de 1848 M. Gambetta fait partie de ce comité qui est présidé par M. Seward, ancien vice-président de la Constituante et l'un des vice-présidents de la Chambre actuelle.

"Une souscription a été ouverte, il y a le 16 mai, dans ce but ; elle a été interrompue par les événements qui ont suivi cette date et elle vient d'être reprise récemment ; c'est seulement quand elle sera close qu'on pourra savoir dans quelles conditions et à quelle époque le monument sera élevé."

Splendide assortiment de bottes Wamsley pour dames et pour fillettes, à l'Etoile Rouge.

Nouveautés en jais au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grande bergaine.

Un vieux nègre de Baltimore, énergie en Libéria, vient de commencer un envoi d'un demi-million de livres pour les chasser en retour. Il a déjà payé 50 cts chacun et il espère pouvoir les faire passer à ce même prix en masse pour un dollar.

Souliers anglais ! souliers durs ! à l'Etoile Rouge.

Pour des voitures d'enfants, allez au Palais Royal de Levy, 163 Canal, prix 50.00 et au-dessus.

Souliers anglais ! souliers durs ! à l'Etoile Rouge.

Splendide assortiment de bottes Wamsley pour dames et pour fillettes, à l'Etoile Rouge.

Nouveautés en jais au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grande bergaine.

Un vieux nègre de Baltimore, énergie en Libéria, vient de commencer un envoi d'un demi-million de livres pour les chasser en retour. Il a déjà payé 50 cts chacun et il espère pouvoir les faire passer à ce même prix en masse pour un dollar.

Souliers anglais ! souliers durs ! à l'Etoile Rouge.

Pour des voitures d'enfants, allez au Palais Royal de Levy, 163 Canal, prix 50.00 et au-dessus.

Souliers anglais ! souliers durs ! à l'Etoile Rouge.

—Nous trouvons dans les journaux de Paris, quelques informations intéressantes sur la situation économique en France :

"On annonce une reprise générale des affaires dans la plupart des centres manufacturiers. Le mois de février avait déjà été meilleur pour le commerce extérieur. Cette situation a été la même en mars.

"A Reims, elle est considérée comme excellente par le plus grand nombre des industriels.

"A Roubaix-Tourcoing, on fait de nombreuses affaires ; de même à Rethel, Fourmies et au Cateau.

"A Bitbof, bonne situation pour l'industrie drapière.

"L'exportation a donné lieu à un courant d'affaires auquel on n'était pas habitué.

"C'est vers le Brésil, Chili, et aussi les autres Etats du Sud-Amérique que les opérations ont été faites.

Le Malakoff Bitters est une boisson délicieuse.

—On sait que le pape Léon XIII, après avis d'une commission spécialement nommée à cet effet, a prononcé récemment l'annulation du mariage du prince de Monaco avec la princesse d'Hamilton.

Il s'agit maintenant de régler les effets de cette annulation à l'égard des deux époux.

La question n'est point, paraît-il, sans présenter de graves difficultés.

Le mariage, en effet, a été enregistré sur les registres de l'état civil de Paris.

Pour obtenir que cet enregistrement soit annulé, le prince de Monaco est disposé à faire une déclaration sur laquelle il reconnaîtra la non validité de l'union contractée et fondé par de hautes influences.

Il s'agit de savoir si l'état civil de Paris, placé, comme on sait, sous la surveillance du président de la République, se contentera d'une pareille déclaration.

Dans tous les cas, la duchesse agit elle aussi dans ce sens, car elle est prenante d'en finir. On sait, en effet, qu'elle vient d'être fiancée à un prince allemand.

—On annonce l'apparition prochaine d'un livre, qui aurait pour titre : *The political comedy of Europe*, et qui est appelé à produire une grande sensation ; il paraîtra, en même temps, à Paris et à Londres.

Cet ouvrage, écrit d'une manière toute humoristique, critiquera, d'une façon très acerbe, l'œuvre de M. de Bismarck. L'auteur est un diplomate américain.

—La *Gazette de Cologne* nous apporte une singulière nouvelle :

"On raconte, dit-elle, que l'on prépare à la forteresse de Schlusselbourg, l'incarcération prochaine des criminels politiques de haut rang.—Un appartement est déjà en préparation exceptionnel. On s'efforce de donner à cet appartement tout le luxe et tout le confortable désirables.

"On croit que le général Loris-Mélikoff aurait pu revenir à Pétersbourg et le chef du parti révolutionnaire, et à prescrire des preuves suffisantes de sa culpabilité. Le véritable chef des nihilistes sera, dit-on, conduit sous peu dans l'appartement qu'on lui prépare."

—Une dépêche de Mexico, apporte l'adhésion officielle du gouvernement mexicain, à la convention provisoire passée entre M. de Freycinet et M. Velasco, pour la reprise des relations diplomatiques entre les deux Républiques.

FÊTE CHAMPÊTRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous rappelons aux membres et à tous les amis de cette société, la plus nombreuse et la plus sympathique de toutes les sociétés françaises, que c'est dimanche prochain 25 avril, que doit être donnée la grande fête champêtre annuelle. La société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle, dont le président est M. Schweitzer, accorde l'assistance médicale, à domicile ou à l'asile, à tous ses membres et à leurs familles, qui en présentent une population de cinq à six mille âmes, elle accorde des secours aux veuves et aux orphelins ou aux ascendants dans le besoin. Pour faire face à toutes ces dépenses, elle n'a que les cotisations des sociétaires et les recettes provenant du bal et de la fête champêtre qu'elle donne annuellement. Tous les sociétaires ont donc intérêt à contribuer au succès de ces deux fêtes qui servent à grossir le budget des recettes.

A un autre point de vue, la fête champêtre de dimanche prochain devrait attirer aux Fair Grounde toutes les familles qui aiment les amusements paisibles et les réunions sociales animées par la vieille gaîté gauloise. Il y aura un programme très varié de jeux, de courses et d'amusements, ayez chance, on va vous dire. Le prix n'est que de 50 cents, les dames et les enfants entrent gratis avec un cavalier. On trouvera le programme dans nos colonnes.

Décédé hier à midi à l'âge de 56 ans FRANÇOIS VOIRIN, natif de Gognat, près Riamont, Meurthe, France. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Toulouse No 11.

De la part de ses épouse.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire, à l'asile, à 7 heures du soir, pour le règlement des autres des prix que qui concourront pour le prix offert par M. Bechet, un tonneau d'eau sucrée vendu le plus de billets de notre Fête Champêtre. Après cette séance, assemblée générale extraordinaire, à ce sujet, ne sera prise en considération.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER.

L. SIMON, Secrétaire.

Grand Festival à Cadeaux

Par la 5e Compagnie d'Artillerie d'Orléans, Carrollton, Magnolia.

Dimanche 25 avril prochain.

Billets 50 cts. Entrée gratuite pour les dames et enfants.

Musique par la bande de l'Ilma d'Industrie. Nombreux divertissements pour plaire à tout le monde.

Tous les cadeaux devront être à titre à la porte une enveloppe cachetée contenant un numéro et le billet donné à un présent qui sera remis à la grande table des prix, par un comité de la part.

Que les cadeaux à donner sont des chapeaux hommes, des pantalons, des bottines, des paires de jambières, des avant-bras, des jouets de tout genre, des cigares, des pipes, des tabatières, des gilets, des vestiaires, des rafraîchissements, du vin, du bac à chiquer, des gravures, fruits, gaines, chaussures, des chiens de valeur, de la monnaie, des bijoux, montres, porcelaine, meubles, livres, cannes, etc., et des milliers d'autres articles trop nombreux pour être mentionnés, qui ont tous été donnés par les marchands intéressés et dès cette de la compagnie. Voyez la circulaire.

Il heures du soir, tous les cadeaux non réclamés seront donnés à l'Asile des Orphelins de Ste Marie. Tambour Dionet.

Nourrice.

On demande une bonne nourrice qui veuve allaiter et pouvant fournir de bons certificats. S'adresser au No 32 rue Ste, 317 rue du Canal, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

23 avril—3t

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,

No 2 rue Carondelet,

Près Canal.

SPÉCIALITÉ pour Habillements de noce et de cérémonie. Prix pour tout à fait modérés. Coupe élégante et garantie. Ouvrage fait dans les meilleures conditions. Assortiment complet de draps, cheviotes, etc. Le tout à des prix très raisonnables.

A des prix très raisonnables.

—Un journal de Londres, le *Standard*, publie une lettre de Berlin, dans laquelle on lit :

"Le prince de Bismarck a fait une découverte qui, si elle est vraie, est de nature à bouleverser le monde. Il a découvert le moyen de rendre les hommes immortels. Il a découvert le moyen de rendre les hommes immortels. Il a découvert le moyen de rendre les hommes immortels